

Département de la
Moselle
Arrondissement de
Thionville

COMMUNE DE SIERCK LES BAINS

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 mai 2016

Sous la présidence de Monsieur STEICHEN Laurent, Maire,

Nombre de conseillers
élus : 19

Nombre de conseillers
en fonction : 19

Nombre de conseillers
présents : 15

Convocation du
25.05.2016

Présents :

Mmes, MM, HAMMOND Helen, GONNET Joël, BUCHHEIT Pascal, LAMBERT Anne-Gaël, Adjoint, BRANCO DE VERA Simone, FELTZ Arnaud, WECHTLER Christian, CARTER Colette, MICHEL Pascal, MICHELETTA Dominique, TURCHI Anthony, MATHIEU Valérie, MONNAUX François, WILLEMS Roland, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

Mmes DELAMARRE Maëlle, GROO Marielle et GUENNAL Joëlle.
M. BERTHE Henri a donné procuration à STEICHEN Laurent.

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Mme CARTER Colette

2 - Augmentation des tarifs des concessions du cimetière

Une étude des tarifications concernant les concessions de cimetière dans les Communes de même nature et géographiquement proches de Sierck Les Bains permet de constater que le tarif appliqué sur la Commune de Sierck Les Bains est en deçà de la tarification moyenne de ces Communes.

Monsieur le Maire sollicite donc l'accord de l'assemblée afin d'augmenter les tarifs des concessions du cimetière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter la tarification des concessions du cimetière communal comme suit :

- 90 € le m² pour une concession de 30 ans ;
 - 45 € le m² pour une concession de 15 ans ;
 - 1500 € pour un emplacement de columbarium pour une durée de 30 ans ;
 - 1100 € pour un emplacement de columbarium pour une durée de 15 ans.
- et d'imputer les recettes à l'article 70311 du budget de l'exercice en cours.

Suivent les signatures au registre.
Pour extrait conforme.

Laurent STEICHEN
Maire de Sierck les Bains

